



LA FAPEE TRAVAILLE POUR LES FAMILLES DU RESEAU

LA FAPEE VOUS CONSEILLE ET VOUS SOUTIENT

Représentation des associations de parents d'élèves auprès des partenaires institutionnels : conseils d'administration, groupes de travail et auditions.

Conseil, appui et information aux associations et aux familles, assuré par nos administrateurs et le bureau de Paris.

Ecole inclusive et commissions EBEP, dossiers suivis par notre référente handicap notamment pour obtenir pour les familles le financement des AESH.

Formation et information : édition de guides, newsletter, mise en réseau des APE

LA FAPEE VIGILANTE SUR LES FRAIS DE SCOLARITÉ

GT Réforme du financement du réseau par la mise en place d'une contribution unique

Comprendre l'objet de cette réforme :

6M€ annuels supplémentaires sont nécessaires pour équilibrer le dynamisme du GVT (Glissement-vieillesse-technicité) de la masse salariale de l'AEFE. L'AEFE remplacerait la participation financière complémentaire (PFC), la participation à la rémunération des « résidents » (PRR) et les accessoires rémunérations non variables par une contribution unique (CU) sur les recettes d'écologie. Ils partirait de ce que les établissements remontent aujourd'hui (sachant que le niveau de remontée de la PRR est différent pour tous les établissements) et calculeraient ce que cela représente comme pourcentage du chiffre d'affaires. Ainsi quand les écolages augmenteront, la somme à remonter augmentera mécaniquement.

La FAPEE a fait de nombreuses propositions dans le groupe de travail :

- # Sortir de l'assiette tout ce qui est financement d'un **projet immobilier** futur ou les travaux de propriétaire pour les EGD.
- # Ne pas taxer les parents sur **l'inflation**.
- # Quand les recettes d'écologie augmenteront par l'augmentation des frais de scolarité mais aussi du nombre d'élèves, **corrélér le taux de la CU au taux d'encadrement** par des personnels détachés AEFE. Ainsi, si le nombre d'élèves augmente mais le nombre de détachés reste le même, le taux de la CU doit baisser.

Conséquences financières du nouveau décret sur le statut des personnels détachés à l'AEFE

Encore une fois, la rédaction de ce décret a totalement échappé au conseil d'administration de l'AEFE, où siègent toutes les parties prenantes, pour n'être voté qu'en comité technique (syndicats/AEFE)

Pour la rentrée 2022, parents d'élèves et organismes gestionnaires parentaux ont demandé que :

Les **taux d'encadrement** en personnels titulaires du MENJS restent identiques

Le recrutement se fasse **sans coût additionnel** pour les établissements.

Attention : le dispositif du nouveau décret notamment dans la prise en charge de la mobilité (ICR) entraîne un surcoût de 22M€ en année pleine. Son financement est une inquiétude majeure et notre ligne rouge sera que cela n'engendre pas d'augmentation des remontées des établissements (et donc des frais de scolarité).

Financement de l'immobilier des EGD

Les pistes évoquées dans le contrat d'objectifs et de moyen de l'Agence d'une mise en commun ponctuelle des réserves de trésorerie disponibles au sein du réseau ou de la constitution d'un fonds mutualisé à partir de contributions des établissements nous semble insuffisantes.

Le rétablissement de la capacité d'emprunt reste de loin la meilleure solution pour financer ces investissements immobiliers nécessaires.

LA FAPEE DÉFEND LA PLACE DES PARENTS DANS LA GOUVERNANCE DES ÉTABLISSEMENTS ET DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

La FAPEE milite pour mieux prendre en compte les parents d'élèves dans les établissements du réseau et faire évoluer la gouvernance de l'AEFE.

Elle a obtenu que les parents soient **consultés en amont** sur le budget des établissements en gestion directe

Elle a déjà obtenu un siège spécifique pour les **parents gestionnaires** d'établissements

LA FAPEE INTERPELLE L'AEFE SUR DE NOMBREUX SUJETS

Refonte de la circulaire sur les instances pour entrer dans une réelle **culture d'établissement**

La mise en place du nouveau **bac français international**

Une réelle **démarche qualité** :

» Favoriser les alliances éducatives pour une école inclusive et bienveillante

» Valoriser les APE dans leur travail et leur engagement au bénéfice de la communauté éducative

» Mettre en œuvre une démarche d'auto-évaluation de la qualité des établissements et de l'EFE

» Bâtir une culture d'établissement.



FAPEE

Fédération des associations de parents
d'élèves des établissements d'enseignement
français à l'étranger